

ANNEXE 2 – budget

Ventilation du budget entre Bordeaux Métropole et le Laboratoire CNRS-Passages

Total	160 231 € HT
Dont Bordeaux métropole	70 000 € HT
Dont Laboratoire CNRS-Passages (part d'autofinancement)	90 231 € HT dont 28 500 € HT couverts par un financement MOPGA

Ventilation du budget sur la durée de la convention

	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Bordeaux métropole	7 500 € HT	31 250 € HT	31 250 € HT	70 000 € HT
CNRS-Laboratoire Passages	69 654 € HT Dont 28 500 € HT couverts par un financement MOPGA	10 289 € HT	10 288 € HT	90 231 € HT
Total	77 154 € HT	41 539 € HT	41 538 € HT	160 231 € HT

Les sommes seront versées par Bordeaux métropole selon l'échéancier suivant :

Montant total à verser par Bordeaux Métropole	70 000 €
A la signature de la convention	7 500 €
Au 1 ^{er} février 2024	31 250 €
Au 1 ^{er} février 2025	31 250 €